

Sources

Clap (Connaissance locale de l'appareil productif)

C'est un système d'information géré par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.

Le référentiel d'entreprises et d'établissements est constitué à partir du Répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation :

- des DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales) ;
- des bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'Urssaf (Union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et des allocations familiales) ;
- des données de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) en complément des données des Urssaf pour les secteurs d'activité en lien avec l'agriculture (à compter des données relatives à l'exercice 2007) ;
- du système d'information sur les agents de l'État.

Ésane (Élaboration annuelle des statistiques d'entreprises)

Le dispositif Ésane, mis en production par l'Insee, combine des données administratives (obtenues à partir des déclarations annuelles de bénéficiaires que font les entreprises à l'administration fiscale et à partir des données annuelles de données sociales qui fournissent des informations sur les salariés) et des données obtenues à partir d'un échantillon d'entreprises enquêtées par un questionnaire spécifique pour produire des statistiques structurelles d'entreprises (enquête sectorielle annuelle/ESA).

Enquête sur les Liaisons financières (Lifi)

L'enquête sur les liaisons financières est réalisée tous les ans par l'Insee auprès des entreprises françaises détenant plus de 1,2 million d'euros de titres de participation ou bien employant plus de 500 salariés ou bien réalisant plus de 60 millions de chiffres d'affaires. Les entreprises qui ne satisfont pas l'un de ces critères mais qui étaient repérées comme tête de groupe l'année précédant l'année d'enquête sont également interrogées ainsi que celles qui étaient détenues par des capitaux étrangers l'année précédente.

Douanes

En France, c'est la direction générale des Douanes et Droits indirects qui établit la balance commerciale. Celle-ci ne retrace que les échanges de marchandises et non de services. En accord avec les standards internationaux, la valeur statistique est la valeur des marchandises au passage de la frontière française : CAF (Coût Assurance et Fret inclus) pour les importations, FAB (Franco A Bord) pour les exportations. Les droits, taxes et accises sont exclus de la valeur statistique. Dès lors qu'il s'agit d'informations

régionales, il convient d'interpréter le résultat avec réserve. En effet, certains produits, bien que consommés en Bretagne, n'y sont comptabilisés que partiellement car les importations sont réalisées par des entreprises implantées dans d'autres régions. À l'inverse, certaines importations peuvent être effectuées en Bretagne pour être finalement, selon les aléas de la commercialisation interne, mises à la consommation dans d'autres régions.

FranceAgriMer

Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, FAM exerce ses missions pour le compte de l'État, en lien avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Ces missions consistent principalement à favoriser la concertation au sein des filières de l'agriculture et de la forêt, à assurer la connaissance et l'organisation des marchés, ainsi qu'à gérer des aides publiques nationales et communautaires. FranceAgriMer met en œuvre les politiques publiques de régulation des marchés, assure une veille économique qui renforce l'efficacité des filières et favorise leur organisation.

Enquête Annuelle Laitière (EAL)

Chaque année, le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP), réalise l'EAL. Elle fournit sur un champ exhaustif et dans un grand détail de nomenclature les chiffres définitifs de collecte et de production de la branche, ainsi que des résultats de production vendue (PRODUCTION COMMERCIALISÉE) selon une nomenclature européenne dite PRODCOM pour les entreprises de 20 salariés ou plus.

Enquête Annuelle sur les Consommations d'Énergie dans l'Industrie (EACEI)

Pierre angulaire du dispositif d'évaluation des besoins énergétiques de l'industrie, l'EACEI recense les achats et les consommations d'énergie des établissements industriels français. Pour les industries agroalimentaires et les scieries, elle a été réalisée par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère en charge de l'Agriculture jusqu'en 2011. Depuis 2012, elle est conduite par l'Insee.

Enquête annuelle sur les investissements pour protéger l'environnement dans l'industrie (ANTIPOL)

Cette enquête a pour objet de mesurer l'effort réalisé par les établissements industriels pour protéger l'environnement. Pour les industries agroalimentaires et les scieries, cette enquête a été réalisée par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère en charge de l'Agriculture jusqu'en 2011. Depuis 2012, elle est conduite par l'Insee.

Champ

Le champ principalement utilisé pour les illustrations de cette publication est celui des activités industrielles de transformation agroalimentaire (industries alimentaires et des boissons) : ensemble des divisions 10 et 11 de la NAF rév.2 à l'exception des secteurs de l'artisanat commercial 10.13B (charcuterie), 10.71B, 10.71C et 10.71D (boulangerie et pâtisserie artisanales). En aval, la distribution (commerce de gros et de détail) n'est pas prise en compte.

Périmètre coopératif

Une entreprise est de statut coopératif quand sa catégorie juridique est société coopérative agricole (code 6317), société d'intérêt collectif agricole (Sica, codes 5432, 5532, 5632, 6532) ou union de coopératives (6318, 5459, 5559, 5659). Le périmètre coopératif regroupe les entreprises à statut coopératif et celles à statut non coopératif qu'elles contrôlent, c'est-à-dire les filiales privées des groupes coopératifs.

Définitions

Entreprise : unité juridique, dotée de la personnalité morale, c'est-à-dire apte à faire des opérations commerciales. La plupart des entreprises n'ont qu'un seul établissement, mais les plus importantes en ont plusieurs.

Établissement : unité géographique ne possédant pas de personnalité juridique, telle que siège social, usine, dépôt, magasin d'exploitation. Lorsqu'il est fait mention de l'emploi dans les établissements, il s'agit bien des emplois occupés dans la région quel que soit le lieu d'implantation du siège social de la société dont ils dépendent. Sauf précisions, l'effectif salarié de l'établissement est l'effectif au 31 décembre de l'année.

ETP : Équivalent Temps Plein

Le chiffre d'affaires : montant total de l'ensemble des productions vendues par l'entreprise (biens et services). Il exclut les subventions reçues sur les produits.

La valeur ajoutée : différence entre la valeur de la production et les consommations intermédiaires. Elle exprime l'excédent de richesse qui reste à l'entreprise.

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) : c'est la part de la valeur ajoutée restant à l'entreprise une fois enlevés les frais de personnel. Il mesure la rentabilité de l'entreprise.

Le taux de valeur ajoutée : indicateur de potentiel de richesse. C'est le rapport entre le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée.

Le taux de marge : indicateur de rentabilité économique. C'est le rapport entre l'excédent brut d'exploitation et la valeur ajoutée.

Le taux d'exportation : il représente la part du chiffre d'affaires consacrée à l'exportation. C'est le rapport entre le montant des exportations et celui du chiffre d'affaires.

Le taux d'investissement corporel : investissement corporel (bâtiments, matériel, véhicules...) rapporté à la valeur ajoutée.